80e ANNEE. — N° 43. MERCREDI 10 AVRIL 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

— Vous vous plaignez parfois, messieurs les députés, que des gens malintentionnés jettent le discrédit sur le régime parlementaire ! Vous ne vous contentez pas de le discréditer, vous le démolissez.

Il y a peut-être des gens chez nous qui se demandent ce qui nous manque et de quoi nous avons besoin. Qu'ils ne cherchent plus. On a trouvé.

Ce qui nous manque, c'est une nouvelle crise ministérielle. Ils sont un certain nombre de députés qui pensent que le besoin s'en fait particulièrement sentir.

Quelques ministères retombant en cascade les uns sur les autres, rien ne pourrait mieux mettre de l'ordre dans nos affaires et rien ne ferait meilleur effet !

⁂

D'abord à l'étranger.

Chez les neutres qui hésitent entre les deux camps à décider quel est le plus fort et qui concluraient tout de suite que la France doit être rudement sodide puisque ses gouvernements ne tiennent pas debout.

Chez nos alliés qui se féliciteraient du divertissement que nous leur offrons en leur présentant chaque semaine des figures nouvelles.

Chez nos ennemis qui verraient dans ces disputes parlementaires une preuve évidente de notre union.

Enfin dans le pays même à qui cette succession de crises donnerait une confiance renouvelée dans la continuité de l'action gouvernementale si nécessaire à la bonne direction de la guerre.

⁂

Ne raillons plus ! Au fond çà n'est pas de bon cœur et l'ironie n'est ici que le rire grinçant de la colère.

Nous parlons sans souci des hommes ni des partis, avec la totale indépendance qui nous est une règle et dans la seule préoccupation de ce qui peut être utile au pays et à la Défense Nationale.

Nous savons et nous ne nous sommes pas gênés pour le dire, qu'en renversant Daladier on a commis une mauvaise action et ce qu'il faut bien appelier, pour parler proprement, une cochonnerie.

Nous savons que le ministère actuel a été bâclé en dépit du bon sens et suivant la plus basse routine en usage à la Chambre. On était tout de même en droit d'attendre autre chose de la hardiesse d'esprit et de la fermeté de caractère qu'on attribue à M. Paul Reynaud... Mais parmi ceux qui s'en plaignent le plus fort se trouvent ces gens de la droite et du centre qui, avec leur habituelle intelligence politique, se sont alliés à l'extrême-gauche pour étrangler le ministère Daladier sous prétexte de lui donner du stimulant et du fortifiant. Qu'en présence du résultat obtenu, ils soient déçus — et nous sommes polis — ce serait rudement bien fait, s'ils étaient seuls en cause.

⁂

Seulement, aujourd'hui, il s'agit de bien autre chose que de leurs repentirs et de leurs « revenez-y » ! C'est de savoir si nous sommes en situation d'affronter le risque d'une renaissance des disputes partisanes et des rivalités de groupes que ne manqueraient pas de provoquer de nouvelles crises ministérielles ! C'est de savoir si nous allons porter cet encouragement aux Boches qui espèrent nous avoir moins par une défaite militaire que par une débâcle civile ! Voilà à quoi il faut songer. Nous savons, nous, que le moral du pays n'a heureusement rien de commun avec celui du Parlement. Mais au dehors c'est par ses prétendus représentants qu'on juge le peuple Français ! Qu'est-ce qu'on pensera si autour du pouvoir nos députés nous donnent encore, et bientôt, le spectacle d'une volée de rapaces autour d'une proie.

Cette instabilité gouvernementale, mauvaise en temps de paix, est désastreuse en temps de guerre où les ministres ont autre chose à faire qu'à s'empêcher de tomber. On ne peut heureusement pas reprendre à la lettre l'avertissement que Clemenceau répétait chaque jour en 1915 et 1916 pour rappeler à tous le devoir sacré : « *Les Allemands sont à Noyon !* » Mais ils sont à nos frontieres ; si le péril est moins proche, la menace est la même et la recommandation reste de ne rien faire qui puisse nous affaiblir devant l'ennemi !

⁂

Il n'est pas sûr du tout qu'une crise ministérielle succédant immédiatement à l'autre nous vaudrait un avantage quelconque. Par contre, il est certain qu'elle causerait du trouble dans les esprits, de l'incertitude, du désarroi et il est probable qu'elle ouvrirait carrière à des compétitions partisanes. Le gain est incertain, le dommage ne l'est pas.

M. Paul Reynaud, d'ailleurs, n'a-t-il pas donné un irréprochable programme à son gouvernement ? « Faire la guerre ! » La faire partout, à l'intérieur contre la « trahison communiste », à l'extérieur contre l'Allemand. La faire pour la gagner, avec vigueur, avec énergie, sans faiblesse ni relâchement. N'importe quel gouvernement n'en pourrait avoir d'autre. La seule question est donc de savoir comment il l'exécutera. Il a dit ce qu'il fallait dire. Reste à savoir comment il le fera. Pour cela, il n'y a pas d'autre moyen que de le laisser agir. Suivant la formule consacrée, il faut l'attendre à ses actes. Ce qui suppose, d'abord, qu'on ne le renversera pas à la première rencontre. Ensuite, qu'on ne lui rendra pas l'action impossible, qu'on ne lui fera pas d'obstruction.

Ses premiers actes sont sans reproche. Il a correctement pris la suite de son prédécesseur et mis ses pas dans la voie ouverte par M. Daladier. S'il n'en sort pas qu'on le suive ! S'il s'en écarte, qu'on l'y ramène.

D'être resté au pouvoir après l'accueil plus que réservé que lui fit la Chambre prouve que les difficultés ne l'effrayent pas et qu'il compte par la suite forcer cette confiance qu'on lui a si strictement mesurée. Et comme il ne peut l'obtenir que par le succès, il nous reste à le lui désirer.

⁂

Quant aux députés, effarés par les résultats de leurs votes, ils feront bien de réfléchir à ce qu'ils font *avant de le faire*. Ils feront bien aussi de se persuader qu'on ne rattrape pas une sottise par une autre sottise, qu'on ne repare pas le désordre d'une crise par le désordre supplémentaire d'une crise nouvelle.

— Vous vous plaignez parfois, messieurs, que des gens malintentionnés jettent le discrédit sur le régime parlementaire ! Vous ne vous contentez pas de le discréditer, vous le démolissez.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Ce qui n'est pas perdu

Lorsqu'on possède du sens critique, on est enclin à tenir pour inoffensifs des propos que leur grossièreté devrait rendre sans effet. « Ce qui est exagéré est insignifiant », répétait Talleyrand. Cette sentence valait pour une époque encore fine où l'opinion s'appuyait sur une élite. Elle ne vaut plus pour un temps où l'opinion se forme dans une foule investie par le tumulte et la vulgarité. Et l'on est surpris de rencontrer des gens de qualité pour accueillir, eux aussi, les arguments et les insolences dirigés contre leur mérite ou leurs privilèges.

La conversation en étant venue naguère, dans un petit groupe, sur les reproches qu'on adressait à notre pays, une dame déclara que la France était, comme l'assurent nos ennemis, un pays vieilli, que nous n'avions plus l'esprit créateur, que nous aurions du mal à conserver ce que nous possédions. De tels propos, qui veulent paraître « objectifs », sont fort irritants, d'abord parce qu'ils sont malfaisants, parce qu'ils sont faux ensuite. Ce qu'on appelle des peuples « neufs » sont des peuples qui ont déjà perdu tout ce qu'il est souhaitable de conserver : la liberté, l'initiative individuelle, un regard indépendant sur la vie. La France n'est pas exempte de faiblesse et les défauts de son régime — de ses mœurs politiques plus encore que de son régime — sont visibles ; et nous ne faisons pas faute, les uns et les autres, de les déplorer. Mais ses vertus traditionnelles ne sont pas abolies. La preuve en est qu'en dépit de ses faiblesses, de sa natalité anémiée ,il n'est pas d'armée au monde à l'heure actuelle capable de la battre en champ clos. L'armée allemande seule peut lui être opposée ; et si la France devait être vaincue, elle ne pourrait l'être que par une coalition ou par la trahison.

Voilà pour la force. Pour l'esprit, il n'est qu'à considérer ces vingt années qui viennent de s'écouler. Si les vues politiques y furent faibles, tragiquement faibles, le talent y brilla dans tous les arts. Qu'on désigne un autre pays où il prit cette variété et cet accent.

Nous vivons, répondra-t-on, sur d'anciens trésors. Peut-être. Et il importe de les ménager comme M. Paul Reynaud a fait pour l'or. Mais ces trésors existent encore. C'est eux qui composent notre force et doivent exciter nos espoirs.

GUERMANTES.

Informations

Comité interministériel économique

Le Comité interministériel économique s'est réuni, pour la première fois, samedi matin, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Camille Chautemps, vice-président du Conseil.

M. Camille Chautemps a fait savoir que ce Comité était une réunion de travail et d'étude, qu'il serait réuni par lui aussi souvent qu'il le faudrait et que les projets traités par lui seraient soumis selon les lois constitutionnelles au Conseil des ministres.

La publication de chaque mesure qui interviendra sera faite, soit à l'issue des Conseils des ministres, soit dans les conditions ordinaires par les ministres intéressés.

L'armée de l'air franco-anglaise

Etudiant les forces aériennes des pays belligérants, le « Corriere del Ticino » estime que la supériorité numérique des forces aériennes alliées sur celles du Reich augmente de jour en jour.

La possibilité de production des fabriques allemandes devrait être de 60 avions par jour, mais effectivement elle est limitée à 20 appareils. Ce fait serait dû aux difficultés que rencontre l'Allemagne, soit dans son approvisionnement en matières premières, soit dans la pénurie de sa main-d'œuvre.

Les succédanés sont inutilisables pour la construction d'avions, spécialement en ce qui concerne les appareils de bombardement.

Du café sera fourni par le Cameroun

On évalue la production de café du Cameroun, pour la prochaine campagne, à trois mille tonnes environ. Le stock disponible après la récolte 1939-1940 est de deux mille cinq cents tonnes qui seront transportées en France.

Ce sont les administrateurs et les colons français qui ont introduit au Cameroun la culture du café. La première culture a eu lieu en 1930 et c'est seulement en 1938 que la production a dépassé le chiffre de mille tonnes.

Contre les « embusqués »

La Commission régionale de contrôle de la 9e région a prononcé 272 radiations d'affectés spéciaux au cours du mois de mars. Des sanctions disciplinaires ont été prises contre quatre affectés spéciaux dont le classement avait été obtenu à la suite de manœuvres frauduleuses.

Un discours de M. Roosevelt

La semaine panaméricaine, qui commencera le lundi 8 avril, sera marquée par une série de cérémonies et de commémorations dont le point culminant sera le discours que le président Roosevelt prononcera devant le Comité des Unions panaméricaines le 15 avril. L'importance de ce discours sera marquée par le fait qu'il sera radiodiffusé dans toute l'hémisphère et retransmis au monde entier.

Goering menace

Goering a présidé vendredi soir, à Berlin, la première représentation du film allemand : « Baptême de l'air », consacré aux exploits de l'aviation allemande en Pologne.

Au cours de cette représentation, le maréchal Goering a prononcé une courte allocution déclarant, selon les correspondants berlinois des journaux hollandais, que les Anglais et les Français seraient anéantis par l'aviation allemande, aussi rapidement et aussi complètement que les Polonais en septembre 1939, quand l'Allemagne le voudrait.

Le Reich fait appel à l'Italie

Les dirigeants de l'Allemagne concentrent, une fois de plus, leurs efforts sur l'Italie, afin de la persuader d'abandonner son attitude de « non-belligérante » et de se ranger aux côtés de son partenaire.

Ils essaient de la convaincre de la certitude de leur victoire et accompagnent ces assurances de promesses territoriales en échange d'une aide efficace dans le domaine militaire.

L'armée britannique

Le nombre total des hommes de 20 à 25 ans qui ont été jusqu'à présent enrôlés est de 1.565.026.

Tous sont sous les drapeaux, sauf le contingent qui s'est fait inscrire samedi.

Un certain nombre de ceux qui ont été appelés les premiers est maintenant en France sur le front.

Le nombre d'hommes enregistrés précédemment est réparti comme suit : juin 1939, 219.964 ; octobre 1939, 210.675 ; décembre 1939, 238.585 ; février 1940, 257.802 ; mars 1940, 323.500.

L'Allemagne contre la Norvège

Le navire norvégien « Navarra », 2.118 tonnes, a été torpillé sans avertissement par un sous-marin allemand, de bonne heure samedi, dans les eaux du nord de l'Ecosse. Trois officiers et neuf membres de l'équipage ont péri. Quatorze survivants ont été recueillis par des navires neutres et débarqués. Le « Navarra » a sombré en quelques minutes.

Le sous-marin allemand est resté dans les parages pendant une demi-heure sans chercher à porter secours à l'équipage.

C'est le 55e navire norvégien coulé par les attaques allemandes.

Communiqué officiel

N° 434. — Quelques tirs d'artillerie dans la région à l'ouest des Vosges.

Grosse activité aérienne : Cinq avions ennemis ont été abattus, dont un par l'aviation britannique.

N° 435. — Nouveaux tirs d'artillerie dans la région à l'ouest des Vosges. Actions locales de patrouilles.

EN PEU DE MOTS...

— Mme Cuyolaa, née Laboudigue, concierge du château de Morlanne, près de Pau, compte actuellement sous les drapeaux son mari, ses 6 frères, ses 5 beaux-frères, soit douze mobilisés.

— Un anonyme d'Argentine a fait remettre à l'ambassadeur de France, tout en demandant à garder l'anonymat, un chèque d'une valeur de 3 millions 750.000 francs pour la défense nationale.

— Réalisant une moyenne horaire de 521 kilomètres 428, l'aviatrice américaine Miss Jacqueline Cochran a battu le record du monde de vitesse sur la distance de 2.000 kilomètres.

— De nouveaux et importants gisements de pétrole ont été découverts en Syrie, à proximité de la frontière turque.

— Au tirage des Foncières 1909 3 0/0, le numéro 672.245 est remboursé par 50.000 francs. Au tirage des Obligations Communales 1899 2,60 0/0, le numéro 180.465 gagne 100.000 francs. Au tirage des Obligations Communales 1891 3 0/0, le numéro 352.836 gagne 100,000 francs.

NOS ÉCHOS

Relations de bon voisinage.

Les tracts communistes qui sont distribués en France sont presque désarmants tant ils supposent chez leurs lecteurs d'ingénuité et de sottise. C'est ainsi qu'un tract récemment diffusé porte des phrases de ce genre : « L'U.R.S.S. soutient les peuples victimes d'une agression et qui luttent pour l'indépendance de leur patrie. »

« Nous sommes pour des relations étroites et de bon voisinage avec tous les pays qui ont une frontière commune avec la Russie. »

L'invasion de la Pologne, la guerre de Finlande, voilà ce que sont pour les communistes les « relations de bon voisinage ». Le « paradis soviétique » doit être quelque chose du même genre.

Films de guerre.

Mlle Borel, déléguée par le Ministère de l'Information, vient de présenter à Londres les premiers documentaires de guerre tournés sur le front français. On y voit aussi l'effort de guerre français à l'intérieur, sur mer, et dans les territoires de l'Empire. Une des vues prises sur le front montre un combat entre avions allemand et français. L'opérateur qui « tourna » la chute de l'avion allemand dans le *No man's land*, fut tué devant sa camera. Mais il avait eu le temps d'enregistrer la saisissante image.

De son côté, le Ministère de l'Information britannique, vient de produire un film sur les barrages de ballons et un autre sur la fabrication des munitions en Angleterre. Ce dernier film sera bientôt projeté en France.

Toilettes en couleurs tendres.

Les Anglaises porteront, cet été, des couleurs claires et gaies. On parle de vert printanier, de rouge vénitien et de rose-coucher-de-soleil.

Cette mode, comme beaucoup d'autres, a des raisons plus sérieuses qu'il n'y paraît. Le Comité National des Teinturiers, en établissant la carte des couleurs pour la saison, a fait remarquer que les teintes sombres, comme le bleu marine ou le bleu Air Force, seraient plus difficiles à obtenir étant donné la grande consommation qu'en font les draps d'uniforme.

Voilà pourquoi, cette année, les femmes porteront les couleurs de la jeune verdure et du soleil couchant.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

RESTITUTION DES PERMIS DE CHASSE

A la date du 5 mars 1940, M. le Ministre des Finances a décidé qu'il n'était pas possible d'accorder le remboursement du prix des permis de chasse délivrés pour la campagne cynégétique 1939-1940.

La taxe sur les permis de chasse a, en effet, le caractère d'un droit de timbre, qui ne peut être remboursé dès l'instant où il a été fait emploi de la formule timbrée et où la taxe a été régulièrement perçue ; d'autre part, les permis délivrés ont pu être utilisés par leurs titulaires, qui se sont livrés aux destructions d'animaux nuisibles et à la chasse au gibier d'eau.

M. le Ministre n'a pas davantage estimé possible d'envisager la prorogation de la validité des permis dont il s'agit.

Toutefois, il sera donné suite seulement aux demandes de remboursement formulées par des personnes qui, après avoir versé les droits, n'ont pu, par suite des hostilités, obtenir la délivrance de leur permis ; les intéressés devront adresser, *d'extrême urgence, à la Préfecture,* par l'intermédiaire de MM. les Maires, *leur demande de remboursement appuyée de la quittance à souche* justifiant le paiement du prix du permis ; le remboursement sera effectué par M. le Trésorier-Payeur Général du Lot, au vu d'arrêtés individuels pris par le Préfet.

SUJET ALLEMAND ARRÊTÉ

Ces jours derniers la gendarmerie de Souillac, visitant les divers chantiers de Pondaillan où l'on fabrique les poteaux en ciment, constata que parmi les ouvriers travaillant sur ce chantier se trouvait un sujet allemand qui n'était pourvu d'aucune pièce d'identité et qui déclara s'être introduit en France en même temps que les réfugiés alsaciens.

Ce jeune homme, qui n'est âgé que de 18 ans, a été conduit à la Chambre de sûreté et amené dans un camp de concentration.

Médaille militaire

La Médaille militaire, avec traitement, est conférée aux militaires suivants du recrutement de Cahors qui ont fait la campagne 1914-1918.

Lacam (Géraud-Urbain), soldat, 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ponthieu (Eloi-Emile-Joseph), adjudant, 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Granier (Sadi-Joseph-Ernest), sergent, 24 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Vayssié (Ferdinand), soldat, 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Delbos (Oscar), soldat, 23 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Estival (Martin-Louis), soldat, 21 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

⁂

La médaille militaire, avec traitement, est conférée aux militaires suivants du recrutement de Cahors qui ont fait la campagne 1914-1918 :

Filhol (Emile-Louis) sergent : 8 ans de service, 1 campagne, a été blessé et cité.

Gabet (Victor) soldat : 7 ans de services, 3 campagnes, a été blessé et cité.

Lamaison (Marcel) soldat : 5 ans de services, 3 campagnes, a été blessé.

Fages (François-Albert) soldat : 28 ans de services, 4 campagnes, a été blessé et cité.

Soult (Jean) soldat : 28 ans de services, 4 campagnes a été blessé et cité.

Vergne (Antonin) soldat : 28 ans de services, 4 campagnes, a été blessé et cité.

Vertut (Basile) soldat : 21 ans de services, 2 campagnes, a été blessé et cité.

Barrès, caporal : 14 ans de services, 3 campagnes, a été blessé et cité.

Cères (Albert) soldat : 15 ans de services, 3 campagnes, a été cité.

Moncany (Joseph-Louis) soldat : 28 ans de services, 4 campagnes, a été cité.

Benac (Jean-Antoine) gendarme, 15 ans de services, 3 campagnes.

PALAIS DES FETES

Mercredi 10, jeudi 11, samedi 13, dimanche 14 avril, en soirée à 20 h. 45. Jeudi et dimanche, matinée à 15 heures.

Errol Flynn, Olivia de Havilland dans les aventures de

ROBIN DES BOIS

entièrement réalisé en couleurs naturelles. La plus grandiose réalisation cinématographique de tous les temps !

En complément : *Croisière en Méditerranée ; Les voyages forment la jeunesse ; Ici on chante ; Actualités mondiales,* de la semaine. — Vu l'importance du film, matinée jeudi 11 avril. — *Prudent de louer.*

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie sous la présidence de M. Orliac.

Le Président, au nom de la Commission départementale, exprime les vœux de cordiale bienvenue à M. le Préfet qui répond en donnant à tous l'assurance d'une entière collaboration qu'il espère fructueuse.

L'ordre du jour appelle l'examen d'un avenant au contrat de la S.T.A.P.O. ramenant, après avis autorisés, de 20 à 10 0/0 la hausse permettant la révision des tarifs maxima.

La Commission approuve ensuite un contrat d'assurance contre l'incendie sous la réserve que le département ne se trouvera jamais lié pour une période supérieure à un an. Deux affaires d'autobus sont renvoyées à l'examen du Conseil général. Un projet d'arrêté préfectoral portant répartition du nombre des jurés est approuvé.

L'Assemblée procède à la désignation des élus cantonaux qui siégeront en 1941 dans les Conseils de révision.

Avis favorable est donné à l'augmentation de la puissance d'une usine électrique.

Plusieurs demandes d'assistance médicale sont ensuite examinées.

Trois communes se voient attribuer des subventions pour des travaux communaux. Deux chemins ruraux sont classés.

Avis favorable est donné au remplacement des prestations par la taxe vicinale dans les communes du département qui en ont fait la demande.

L'ouverture de la première session ordinaire du Conseil général est fixée au lundi 6 mai.

Les membres de l'Assemblée prient M. le Préfet d'intervenir auprès de M. le Ministre de l'agriculture pour que la consommation de la viande soit autorisée en tout temps au profit des malades des sanatoria.

Elle demande enfin instamment que le nécessaire soit fait en vue du classement de la Tour du Roi, à la prison de Cahors, comme monument historique dont l'entretien serait assuré par l'administration des Beaux-Arts.

Gratuité du colis de 5 kilos

Le régime de gratuité de transport dont bénéficient les colis de 5 kilos destinés aux mobilisés est, provisoirement, prorogé jusqu'au 30 avril.

Un mur qui s'écroule sur un enfant

Le jeune Jean Manson, âgé de 10 ans, envoyé par ses parents qui habitent Paris, rue Ménilmontant, chez des amis de la famille à Figeac jouait sur un mur branlant, dans un jardin. Soudain la muraille s'écroula ; l'enfant tomba et une lourde pierre s'abattit sur sa poitrine.

Transporté à l'hôpital de Cahors, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le jeune enfant expira.

Etrangers en défaut

Procès-verbal a été dressé contre le sujet espagnol Penna Gomez Francisco, 39 ans, manœuvre, demeurant à Ste-Livrade pour défaut de visa de départ et défaut de sauf-conduit spécial ; et contre le sujet espagnol Llopis Prosper, 33 ans, employé à Castelnaudary (Aude) pour défaut de présentation de papiers d'identité.

Service du recrutement

M. le capitaine retraité Barthe est nommé dans la réserve de la section hors cadres « infanterie, recrutement » et maintenu à la 17e région.

Intendance

Par décret ont été annulées les nominations suivantes au grade de sous-lieutenant d'administration du cadre auxiliaire de l'intendance : Pradié, aspirant ; Goudemand, Clamagirand et Tougne, adjudants, de la 17e région.

Police de la route

Les contraventions suivantes ont été dressées à MM. J. D., pour défaut de plaque d'identité à son vélo ; à H. G., pour défaut de surface blanche à l'arrière de sa voiture et à M. C., qui n'a pas actionné son appareil avertisseur dans un tournant dangereux.

Défaut de déclaration

Pour avoir conduit 4 bovins à la foire de Labastide-Murat, sans avoir fait la préalable déclaration obligatoire, M. Lamouroux, cultivateur à la Rivière (commune de Saint-Clair), s'est vu dresser contravention.

EDEN

Mercredi 10, samedi 13 et dimanche 14 avril 1940, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Les héros de « Maurin des Maures » et de « L'illustre Maurin », Berval et Aquistapace dans

ROMARIN

tiré du roman d'André Hugon, avec Pierre Larquey, Yvette Lebon et Jeanne Boitel.

En complément : *Pilote X...,* drame, et *les Actualités mondiales* avec les derniers faits.

CAHORS

REPRENEZ VOS « SENS »

Nous publions d'autre part un arrêté de notre excellent Commissaire de police relatif à la circulation des véhicules dans Cahors.

L'essentiel de cet arrêté consiste à supprimer tous les « sens interdits » qui ont été établis depuis la mobilisation de septembre, *mais à maintenir ceux qui existaient avant.*

Et, après avoir rappelé et précisé ces « sens interdits », l'arrêté ajoute ceci :

« Le Commissaire de police espère « qu'il lui aura suffi de les rappeler pour « que, *désormais*, chacun ait à cœur de « s'y conformer ! »

Quelle candeur est la vôtre, Monsieur le Commissaire de police ! Mais non, je vous assure, on n'aura pas à cœur de s'y conformer. Et l'on continuera de n'en tenir compte que pour les violer. C'est comme ça, Monsieur le Commissaire, et je n'arrive pas à me persuader que vous en éprouverez beaucoup d'étonnement.

Il y a, d'ailleurs, dans votre appel au cœur de nos concitoyens un petit mot qui révèle chez vous une expérience déjà acquise des habitudes cadurciennes. C'est le mot « désormais » ! Vous espérez que *désormais* on respectera les « sens interdits »...

Pas plus qu'avant, Monsieur le Commissaire ! Abandonner toute illusion à cet égard ! Il en sera de votre arrêté comme de tant d'autres arrêtés municipaux sur la circulation des « véhicules » dans les promenades, sur la voirie, sur l'hygiène, etc., dont je n'arrive pas à comprendre pourquoi nos dirigeants s'obstinent à les prendre puisqu'ils savent bien que c'est absolument comme s'ils ne les prenaient pas et puisque ils sont bien résolus à les tenir eux-mêmes comme s'il n'existaient pas.

C'est une si vieille coutume à Cahors, Monsieur le Commissaire, qu'il semble qu'il y ait une secrète entente entre les autorités et la population cadurciennes et qu'ils jouent un jeu très amusant : « Veux-tu que je fasse quelque chose », dit la population à l'autorité, « eh bien ! défends-le moi ! »... Et c'est ainsi que les choses se passent !

Si je vous dis tout cela qui n'a aucune importance tant nous y sommes habitués, c'est, Monsieur le Commissaire, pour en venir à cette conclusion :

Dans le cas présent, cette coutume peut avoir des conséquences graves. Il vaut mieux pas de « sens interdit » du tout qu'un sens interdit qu'on n'observe pas.

Pensez que parmi les nombreux automobilistes qui passent à Cahors, il en est beaucoup qui ne sont pas au courant de nos chères habitudes. Ceux-là voyant à l'entrée d'une rue — par exemple, la rue Foch, — l'enseigne « sens unique », s'y engagent de confiance sûrs de ne pas rencontrer d'auto venant de la direction opposée... Vous voyez le risque s'ils se trouvent brusquement en face d'un...

Nous n'en parlons pas pour ouï dire, Monsieur le Commissaire, ni par imagination. C'est un spectacle auquel nous avons souvent assisté et plusieurs fois un accident ne fût évité que de justesse !... Eh bien ! qu'une rencontre se produise là dans ces conditions, est-ce qu'on ne sera pas en droit de vous dire que, sans vos enseignes trompeuses, elle ne serait pas arrivée ?

Voilà ce qui peut se produire si vous ne faites pas respecter l'arrêté fixant tous ces « sens » uniques ou interdits.

Et comme vous ne le ferez pas respecter, il vaudrait peut-être mieux reprendre vos « sens » et laisser les automobilistes courir leurs risques habituels sans y ajouter celui de votre dangereuse protection. — E. L.

SENS INTERDITS

M. le Commissaire de police communique :

« Tous les « sens interdits » institués depuis le 1er septembre 1939 sont supprimés. Seuls subsistent ceux antérieurs à l'ouverture des hostilités.

« Dans ces conditions, la circulation des véhicules doit se faire uniquement dans le sens indiqué ci-après :

« Du boulevard Gambetta, entrée rue Foch, rue de la Préfecture, rue Clément-Marot. Traversée de la place du Marché.

« Sortie par la rue Joffre avec sens unique de la place du Marché au boulevard Gambetta.

« Le sens unique s'applique aux véhicules de toute nature, autos, motos, bicyclettes.

« Afin de parer aux accidents provoqués par une circulation intense et l'étroitesse de ces rues, ces prescriptions doivent être scrupuleusement observées.

« Le Commissaire de police espère qu'il lui aura suffi de les rappeler pour que désormais chacun ait à cœur de s'y conformer. »

Gendarmerie

M. Montaud, capitaine retraité, est nommé dans la réserve, dans la gendarmerie, à la 17e région.

Nécrologie

Nous avons appris, avec un vif regret, le deuil qui vient de frapper M. Delrieu, le sympathique et distingué vice-président du Tribunal du Lot. Mme Delrieu, son épouse, vient de décéder à Cahors, à l'âge de 63 ans.

La levée du corps a eu lieu, lundi matin, en présence d'une nombreuse assistance qui a témoigné à M. Delrieu de vives sympathies.

Le corps a été transporté à Nohic (Tarn-et-Garonne) où a eu lieu l'inhumation.

Nous prions M. Delrieu, Mme Jacques Laborie, née Simone Delrieu, et tous les parents de vouloir bien trouver, ici, l'expression de nos sincères condoléances.

Chien contre moto

Vendredi matin, une moto pilotée par M. Parayre montait le boulevard Gambetta lorsqu'en face le Palais de justice un chien traversa la route et alla se jeter contre la roue de la moto.

Sous le choc la moto dérapa et M. Parayre fut projeté sur le sol. Dans la chute M. Parayre reçut de nombreuses et fortes contusions. Relevé par des témoins de l'accident il fut transporté à son domicile où il a reçu les soins nécessités par son état. Nos vœux de prompt et complet rétablissement à M. Parayre.

Accident du travail

Au cours de son travail, le nommé Marquez Lopez, 38 ans, ouvrier à la S.A.T.A.C., a été blessé à une jambe par une tonne à eau.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de 2 mois.

Qu'on lui apprenne à ne pas s'en f...

Samedi, une moto roulait, à sens interdit, la rue de la Préfecture. Un agent de service en fit l'observation à celui qui la pilotait. Mais celui-ci, poursuivant sa route, répondit à l'agent : « Je m'en f... »

Il eut tort car l'agent put relever le numéro matricule de la moto : 1951. J.T. Procès-verbal a été dressé.

Les Sports

En rugby, le Stade Cadurcien bat l'U.S. Fumel, par 37 *à* 3. — C'est une brillante partie, âprement disputée que nous ont donnée, dimanche, l'U.S. Fumel et le Stade Cadurcien. Celui-ci renforcé par plusieurs joueurs et notamment les internationaux Chevalier et Sahuc du T.O.E.C. et Sylvain Bès, gloire du rugby à XIII, n'eût aucune peine à multiplier les attaques et à réaliser presque à chaque fois.

Cinq minutes après le coup d'envoi Bès et Bergougnoux s'échappent et ce dernier marque le premier essai de la partie. Peu après Bès marque à son tour par deux fois avec une aisance qui déconcerte l'adversaire. Fumel qui, à trois ou quatre reprises a contre-attaqué vigoureusement parvient aux buts adverses. Ce sera l'unique essai qu'ils marqueront au cours de la partie. Avec regret le public voit, au bout de vingt-cinq minutes de jeu, Bès quitter le terrain. Bien qu'il soit légèrement souffrant et n'ai pas touché de ballon depuis plusieurs mois, le sympathique trois-quarts aile avait été jusqu'alors le plus dangereux des attaquants du Stade. Après son départ ce sera Chevalier et Sahuc qui inquiéteront la défense de Fumel. Très sûr de lui Sahuc n'hésite pas à quitter son poste d'arrière pour aller marquer. Deux minutes avant la pose Augé conclut à son tour. Le score est alors de 17 à 3.

A la reprise Fumel qui sent la partie perdue se défend avec acharnement. Au Stade la ligne de trois-quarts brille par de multiples attaques.

Chevalier, Charvet et Sahuc se démènent, mais c'est Marty qui part seul et marque.

Il reste une demi-heure de jeu. Quatre essais marqués par Chevalier, Augé et Sahuc — qui en outre bottera magistralement un drop-goal — élèveront le score final à 37 points contre trois.

En résumé belle partie où les internationaux dominèrent sans conteste. Sahuc en particulier, avec une magnifique assurance, fut le principal agent du succès du Stade. Chevalier, Heilles et Charvet y contribuèrent largement aussi. Mais les avants ne surent pas profiter de toutes les occasions qu'Heilles et Sahuc leur offrirent. Cela n'a pas tiré à conséquence en face de Fumel — qui a laissé, de son côté, maintes occasions magnifiques s'échapper, — mais, dimanche prochain, en face du C.A. Brive il pourrait en être autrement s'ils ne réagissent pas davantage et ne se donnent pas la peine de suivre la balle. — R. D.

⁂

Dimanche 14 avril
C.A. Briviste I contre Stade Cadurcien

Voici le palmarès que nous a communiqué le C.A. Briviste, vainqueur de Limoges, 17 à 3 ; Périgueux, 16 à 5 ; Décazeville, 15 à 8 ; Tulle, 21 à 3 ; Aurillac, 14 à 0 ; Bort, 18 à 6 et sur l'A.S. Montferrandaise, 12 à 10. Battu seulement par Agen, 15 à 10.

Voici la formation que nous a envoyée le secrétaire du C.A. Brive. L'équipe sera au grand complet.

Arrière, Marel (sélectionné du Limousin) ; trois-quarts : Beaussonie (sélectionné Limousin), Bousseyroux (sélectionné Limousin), Riaucoux, Meneyrolle ; ouverture, Regieix ; mêlée, Pebeyre II ; 3e ligne, Delpech, Lavialle, Clauzel ; 2e ligne, Pebeyre I (sélectionné Limousin), Chevalier ; 1re ligne, Varenne (sélectionné Limousin), Laborie, Marni.

Voici l'équipe du Stade Cadurcien I contre Brive :

Arrière, Sahuc (international) ; trois-quarts, S. Bès (international), Bergougnoux (C.A. Brive XIII et XV), Augé (sélectionné Périgord-Agenais), Charvet (Stade) ; ouverture, Heilles ; mêlée, Eugène (Villeneuve XIII) ; avants : 3e ligne. Deilhes (S.C. Décazeville), Chevalier (international), Parouty (sélectionné du Centre) ; 2e ligne, Albert, Marty (T.O.E.C.), Causse (Stade), Bonhomme (Stade), Planavergne (Stade), Terrières (Stade), Bru (Stade).

Nous assisterons, nous en sommes sûr, à une très belle partie, rien que de jeu ouvert. N'oubliez pas le 14 avril à Cahors, Sylvain Bès, Sahuc, Chevalier, Parouty, etc...

Choisissez votre infusion

Vous la voulez agréable, mais pourquoi pas en même temps active et bienfaisante ? C'est ce que vous réaliserez avec la tisane Vichyflore délicieuse au goût et d'une efficacité merveilleuse sur le foie qu'elle décongestionne, sur les reins dont elle active le fonctionnement, sur l'intestin qu'elle stimule grâce à l'heureux choix des plantes médicinales qui la composent, telles que : boldo, séné, combretum, bourdaine, coriandre, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. Chaque jour, après votre repas du soir, prenez donc l'habitude de prendre votre tasse de l'exquise tisane Vichyflore qui convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Cahors

Les Arques

Obsèques. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de notre si regretté maire, M. Gizard, décédé à Cahors, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro.

La cérémonie a eu lieu au milieu de toute la population des Arques et de nombreux amis qui avaient tenu à manifester à la famille du défunt leurs vives sympathies.

Nous reproduisons ci-dessous les discours qui ont été prononcés au cimetière par M. Cussac, au nom de la commune des Arques ; par M. Sourdoire, pour l'Administration des Ponts et Chaussées et par M. Tourriol, au nom de l'Administration et des élus cantonaux.

DISCOURS DE M. CUSSAC

Il m'échoit aujourd'hui un pénible devoir : celui d'adresser un suprême hommage à notre maire et à notre ami. Tout le monde, ici, connaît la belle carrière de notre cher disparu, puisqu'il est né aux Arques, qu'il a toujours conservé des attaches avec le pays natal, et qu'il a voulu terminer sa vie là où il l'avait commencée. Après des études primaires à l'école de son père, puis aux Arts et Métiers, il affronta, jeune encore, et avec succès, les difficiles épreuves du concours d'admission au grade de Conducteur des Ponts et Chaussées. Presque toute sa carrière administrative s'est écoulée dans notre département, à Puy-l'Evêque surtout, où il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire scrupuleux, et d'un homme de bien. Elu conseiller municipal des Arques en 1904, il fut choisi comme maire en mai 1908. Sans interruption, il a détenu l'écharpe municipale jusqu'à sa mort. Depuis 32 ans, je suis son collaborateur dans la gestion des affaires communales ; depuis 32 ans, je suis son ami, et je puis donc, en connaissance de cause parler de ses belles qualités de cœur et d'esprit. Dans l'accomplissement de son devoir, il a toujours fait preuve de bonté, de justice, de probité.

Il fut bon : il a toujours voulu soulager la misère, même au détriment de ses intérêts personnels. Tout le monde sait qu'on ne frappait jamais en vain à sa porte : il ne savait rien refuser. Il ne connut pas la haine, et n'eut jamais dans son cœur des sentiments de vengeance. Il n'a jamais usé de son pouvoir légal, pas même pour riposter à des attaques injustifiées. Homme essentiellement paisible, il eût voulu que la concorde régnât entre les hommes, surtout entre tous ses compatriotes ; cette considération a bien son prix, à une époque aussi troublée que la nôtre.

Il fut juste : au cours de notre longue collaboration, j'ai pu apprécier son sens aigu de la justice. Il examinait toutes les requêtes avec le même souci d'équité, sans idée préconçue, et sans qu'intervienne, dans son jugement, la qualité des requérants. Si quelques erreurs, — d'ailleurs insignifiantes, — ont été commises, ce n'est pas par partialité, mais, plutôt, par excès de bonté.

Il fut probe : j'affirme hautement que cet homme n'a jamais profité de sa situation pour servir ses intérêts personnels.

Il a administré notre commune, pendant 32 ans, avec un désintéressement absolu : à l'appui de cette affirmation, veuillez considérer que sa maison est la plus mal desservie de la région au point de vue communications. Mieux que cela ! Il n'a jamais voulu demander à l'Assemblée municipale le remboursement des sommes dépensées pour le bien de tous, au nom de la commune. Je puis vous confier qu'il consacrait ainsi, tous les ans, une somme importante à l'accomplissement de sa fonction municipale.

Et je ne puis terminer ce tableau de l'homme public que nous pleurons, sans vous rappeler que, quoique âgé de 54 ans, en 1914, il a fait toute la grande Guerre comme officier supérieur du Génie. A ce titre, il a reçu la Croix de Guerre, et, après la tourmente, celle de Chevalier de la Légion d'honneur. Je puis vous apprendre aussi, que, pour rendre hommage à ses belles qualités intellectuelles, et pour reconnaître l'attachement qu'il a toujours manifesté à l'Ecole laïque et à ses maîtres, notre Administration l'a décoré, il y a quelque quinze ans, des palmes académiques.

M. Gizard m'a toujours honoré de son amitié et de son absolue confiance. Je l'ai connu à Puy-l'Evêque, où je faisais mes premières études, il y a plus de 40 ans ! J'ai vu, de près, cette nombreuse et belle famille ; parmi ses enfants, je n'ai trouvé que des amis, de charmantes collègues, et même un excellent camarade, prématurément disparu.

Tous ceux qui l'ont fréquenté, conserveront fidèlement le souvenir de cet homme gai, simple, au regard affectueux et tout rayonnant de bonté, au charmant sourire, à la poignée de main facile, franche et cordiale. Personnellement, je l'ai approché dans les circonstances les plus diverses de la vie ; je l'ai connu, intimement, dans les grandes joies comme dans les cruelles épreuves ; jamais je n'ai constaté, chez lui, le moindre mouvement d'humeur ; dans la joie comme dans la peine, il avait le sens de la mesure ; chez cet homme bien équilibré, les grandes satisfactions, comme les grandes douleurs, étaient toujours muettes.

Et que dire du père de famille ? Là aussi, il a toujours fait preuve des plus belles vertus.

Il était fier de ses enfants. Il les recevait avec un plaisir extrême dans son ermitage de Ratie, qui devenait, au moment des vacances, une ruche bourdonnante. Il a pu, avant sa mort, cultiver l'art d'être grand-père et même arrière-grand-père. C'est toujours avec une joie visible, quoique contenue, qu'il nous annonçait la prochaine venue d'un nouveau-né, qui allait augmenter la ramure, déjà drue, de son arbre généalogique. Il adorait tous les siens, et, ceux-ci, le lui rendaient bien. Dans son cœur, ils étaient tous sur le même plan, sans préférences. De ce riche cœur, comme nous le dit le poète : « Chacun avait sa part, et tous l'avaient tout entier. » Aussi, périodiquement, entre les époques des vacances, le papa Gizard accomplissait son périple autour de la France, pour visiter ses enfants dispersés aux quatre coins du pays. Ce geste avait, chez lui, la valeur d'un pèlerinage ; il l'accomplissait comme un rite sacré, car, toujours, chez ce père modèle, les sentiments de famille ont été ceux d'un apôtre pour sa religion.

Je pourrais, aisément et longuement, compléter ce portrait d'honnête homme, et faire état de toutes les qualités qui sont l'ornement d'une carrière bien remplie.

Je m'arrête, car tous ceux qui m'écoutent connaissent, aussi bien que moi, notre cher disparu. D'ailleurs, s'il pouvait m'entendre, sa simplicité et sa modestie toléreraient mal l'audition d'un panégyrique. Qu'il me soit cependant permis d'ajouter que notre ami nous quitte muni de ce puissant viatique que l'opinion publique décerne, sûrement, aux meilleurs d'entre nous, et qui peut se résumer en ces quelques mots : ce fut un parfait honnête homme.

Au nom de cette nombreuse assistance, au nom de la commune des Arques tout entière, au nom de tous ses collègues du Conseil municipal, au nom d'une Administration qui serait présente sans les obligations spéciales du moment, au nom de notre vieille et solide amitié, je vous adresse, mon cher Monsieur Gizard, le dernier et suprême adieu.

Dans nos mémoires et dans nos cœurs, je vous jure que vous continuerez à vivre par le souvenir !

En ce moment, nous avons tous un sentiment tout spécial de vive sympathie à l'adresse de son fils Henri, absent, que la guerre retient quelque part, sur les vastes océans, où il patrouille nuit et jour, au service de la France.

Quant à vous, ses enfants, petits-enfants, parents, nous souhaitons ardemment que la part que nous prenons au deuil qui vous frappe, donne quelque apaisement à votre cruelle douleur !

DISCOURS DE M. SOURDOIRE
Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat

Au nom du personnel des Ponts et Chaussées et du Service vicinal du Lot, je viens apporter le suprême adieu à notre camarade, à mon ami M. Gizard.

C'est avec la plus douloureuse émotion que nous apprîmes, vendredi, sa mort foudroyante. Sa robuste santé semblait défier les années. Du moins le sort, qui lui fut clément, lui a-t-il épargné, jusqu'à ses derniers jours, les misères fatales de la vieillesse.

Tel je le vis, il y a longtemps, lorsque néophyte du service j'allais puiser dans sa sage expérience, les conseils et les encouragements, tel je le connus toujours depuis.

Nous étions voisins. Et durant plus de 15 ans la plus amicale, puis la plus affectueuse camaraderie nous rapprocha, bien plus encore que nos relations de service pourtant fréquentes.

Par une rencontre inattendue la guerre, qui aurait pu nous séparer, nous plaça de nouveau côte à côte.

Il fut de cette phalange de techniciens avertis qui, en pleine bataille de Verdun, assurèrent par la « Voie Sacrée » le redressement puis la victoire de nos armes.

Je l'ai vu là, durant des mois et des mois, calme et souriant, insouciant du danger, aussi paisible que dans sa chère subdivision de Puy-l'Evêque, assumer une tâche écrasante.

De jour et de nuit, dans les secteurs fréquemment bombardés des avancées de Verdun, il apportait le tranquille réconfort de son moral à toute épreuve et de sa solide expérience.

Ses beaux états de service lui valurent la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de Guerre.

Il était né en 1860.

Entré en 1883 dans l'Administration il devait, pendant 43 ans, donner le meilleur de lui-même à la chose publique.

Après un court passage dans les services des chemins de fer, il dirige, pendant quelques années, le bureau de l'arrondissement de Gourdon, puis, en 1891 il est nommé à Puy-l'Evêque.

Là, pendant 35 ans, il assure avec une habileté incontestée, le plus lourd service du département.

C'est vraiment là qu'il peut enfin donner toute la mesure de sa personnalité. Que ce soit sur les routes nationales, ou dans le service vicinal, ou dans le délicat service de la navigation, partout son autorité s'affirme par le moyen d'une bonhomie souriante, mise au service de la science la plus avertie.

Il n'y connut que des amis et aujourd'hui encore, 15 ans après son départ, le souvenir de sa droiture et de son fécond labeur y persiste aussi vivace.

En 1926 la retraite l'atteint. Passage redoutable que son optimisme raisonné lui fait franchir sans heurt.

Sa vie fut aussi droite, aussi unie que sa carrière administrative.

A une époque où l'enfant unique est à peu près la règle, il élève 8 enfants. On a quelque peine, aujourd'hui, où les familles nombreuses sont justement protégées, à imaginer les formidables soucis qui remplirent sa vie et celle de l'admirable compagne qu'il avait choisie.

Je les ai vus à l'œuvre et maintenant encore je ne puis me défendre du respect profond que m'inspirait l'acceptation souriante de cette lutte de tous les instants.

Que sa bonne humeur ait survécu à tant de soucis, à tant de chagrins, c'est bien là la preuve la plus éclatante d'un caractère admirablement trempé.

« Mon plus cher désir, me disait-il, autrefois, serait de me retirer aux Arques, dans ce pays qui m'a vu naître. »

Et l'heure ayant sonné, en effet, malgré l'isolement qui l'attendait, il a refermé au gré de ses désirs le cycle de sa vie.

Durant des années, dans sa calme retraite, il a pu retrouver ces horizons familiers et cette maison où ses yeux d'enfant s'ouvrirent à la lumière et à l'enchantement des choses.

Quel magnifique exemple de sagesse ! Et comme il est bien dans la façon de cet esprit profondément honnête et droit, dédaigneux des vains discours et pour qui seuls comptèrent le travail et l'action.

Il disparaît après avoir scrupuleusement, et au delà, accompli sa tâche.

Il laissera le souvenir d'un homme simple et bon, d'un camarade que n'effleurèrent jamais ni l'égoïsme ni l'envie, d'un ami fidèle et sûr.

Puisse cette certitude apaiser l'immense douleur de toute sa famille.

C'est d'un cœur désolé que je lui adresse les sentiments de condoléances de tout le personnel des Ponts et Chaussées.

Et à vous, mon regretté camarade, mon vieil ami, je dis un éternel adieu.

DISCOURS DE M. TOURRIOL
Conseiller général du Canton de Cazals

Au nom de tous les maires du Canton de Cazals, j'ai le pénible devoir de m'incliner devant la dépouille mortelle de notre collègue et ami, M. Gizard, et de présenter à sa famille l'expression de notre vive douleur et de nos regrets.

Je suis chargé aussi, par M. le Préfet du Lot, qui, retenu par des engagements antérieurs, n'a pu, à regret, assister à ces obsèques, d'apporter à la famille ses respectueuses condoléances personnelles ainsi que celles de l'Administration préfectorale pour la brusque disparition de M. Gizard, et d'adresser aux membre du Conseil municipal des Arques l'expression de toute leur sympathie dans le deuil si grand qui frappe cruellement leur Assemblée communale.

Nous étions loin de nous douter, n'est-il pas vrai, les uns et les autres, que nous serions réunis aujourd'hui pour accompagner à sa dernière demeure ce vieillard si robuste et lui adresser notre dernier adieu.

Nous étions tellement habitués à le voir toujours actif, toujours jeune, toujours alerte, malgré son grand âge, que nous nous imaginions qu'il déflerait encore bien longtemps le destin.

Hélas ! la mort vient de le terrasser en quelques jours et pour notre part nous ne le reverrons plus à nos réunions cantonales où, parmi ses collègues plus jeunes que lui, il prenait figure de doyen respecté et aimé de tous.

Il ne m'appartient pas de retracer ici la carrière du disparu, mais je dois dire, et d'avance je sais que je suis en parfaite communion d'idées avec toute la population des Arques, que la longue vie de M. Gizard fut un modèle de droiture et d'honnêteté.

Plein de finesse et d'esprit, sage et simple, il se révélait affable et bon.

La bonhomie de son accueil, la sérénité et l'indulgence de son caractère étaient ses traits dominants.

Il jugeait toutes choses avec un esprit conciliant et libéral et dans toute discussion sa voix était toujours empreinte de douceur, de bienveillance et d'impartialité.

Certes, en homme de devoir, courageux et rude, il avait connu au cours de sa longue carrière la valeur exacte du travail, mais au soir de sa vie, il savait, en philosophe souriant, apprécier le charme de la retraite et la douceur du repos qu'il était particulièrement heureux de partager entre son cher domaine, calme et reposant, de Ratier et les diverses résidences de ses enfants et petits-enfants.

Comme maire des Arques il s'est, pendant de nombreuses années, pleinement dévoué à sa petite patrie. Il savait tous les besoins de ses administrés et lorsque ceux-ci allaient frapper à sa porte, ils étaient sûrs d'y trouver un accueil amical, les conseils et l'appui dont ils avaient besoin.

Mon cher collègue et ami, vous disparaissez comme le brave ouvrier qui a terminé sa tâche, sans bruit, avec la satisfaction pleine et entière d'avoir accompli tout votre devoir.

La reconnaissance de toute la population des Arques vous est acquise sans réserves ; votre nom et votre souvenir vivront parmi elle, comme ceux d'un homme de cœur et d'esprit d'un parfait « honnête homme » dans la forte acception que nous aimons à donner à ce terme.

Dormez en paix, car vous avez passé, en laissant un pur exemple de travail et de probité, digne d'être suivi.

Vos collègues, vos amis, et toute cette population qui vous pleure, conserveront fidèlement votre souvenir.

Nous renouvelons à la famille nos vifs sentiments de sympathie.

Pomarède

Association sténographique. — La 131e session des épreuves générales de sténographie et de dactylographie organisées par l'Association Sténographique Unitaire depuis 1882 aura lieu le dimanche 9 juin 1940 dans un certain nombre de centres des départements et de l'étranger. Les inscriptions pour cette session seront reçues du 1er au 30 avril 1940.

S'adresser au Bureau provisoire de l'Association, 5, rue Saint-Hilaire, à Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.) ou à Mlle Puybomieux, Villa « Solitude », Pomarède par Puy-l'Evêque (Lot).

Calamane

Arrêté du maire. — En vue de la destruction des animaux nuisibles du poison sera placé sur le territoire de la commune de Calamane, du 10 au 25 avril 1940.

Le public est invité à prendre toutes précautions utiles pour les chiens et autres animaux domestiques.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Répression des fraudes. — Le commissariat de police municipale vient de procéder à divers prélèvements de farine chez les boulangers de la ville, et de lait chez les laitiers. Les échantillons ont été dirigés sur Cahors aux fins d'analyse.

La journée nationale du vin chaud. — La journée nationale du vin chaud du 2 mars a produit, à Figeac, 2.719 fr. 05 recueillis par : éclaireurs de France, 980 fr. 15 ; collège de jeunes filles, 868 fr. 40 ; école communale de filles, 212 fr. ; école communale des garçons, 180 fr. ; école de Ceint d'Eau, 150 fr. ; école libre, 108 fr.

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir les naissances de Suchet Alain-Jean-Paul, de Roussiès Marie-Jeanne, de Delbos Albert-René de la Parrine, et Maruéjouls Serge-Paul-Albert, rue du Boulevard. Meilleurs vœux.

Contravention. — La gendarmerie a dressé contravention à M. Pocholle Louis-Léon, 28 ans, ouvrier tourneur sur métaux aux usines Ratier pour défaut d'allumage et refus d'obtempérer.

Les services de police municipale ont dressé au même une seconde contravention pour défaut de plaque d'identité et de surface blanche sur garde-boue de bicyclette.

Le prolongement de l'avenue Pierre-Curie. — Certaines personnes intéressées à la question ont signé une pétition visant au prolongement de l'avenue Pierre-Curie, en ligne directe jusqu'à l'avenue de Cahors.

Ce projet ou du moins cette proposition met en évidence une difficulté soumise à l'appréciation de nos édiles et provoquée par un ancien chemin : il s'agit de savoir si ce chemin est un bien particulier ou s'il appartient à la communauté. Dans ce dernier cas, la mesure proposée serait de réalisation plus facile. Les avenues de Figeac vers le quartier neuf et vers le centre de la ville contribueraient dans une large part à l'embellissement de la cité.

Lacapelle-Marival

Famille asphyxiée. — On apprenait, ces jours derniers, une bien pénible nouvelle qui endeuille une très honorable famille de Lacapelle, la famille Amadieu-Lacarrière.

On avait trouvé asphyxiés dans leur appartement, à Paris, M. et Mme Challe, 43 ans et 39 ans et leurs enfants, Mlles Nicolle et Josette Challe, âgées de 14 et 13 ans.

M. Challe, lieutenant d'artillerie, croix de guerre, ingénieur A. et M., était mobilisé à Châtellerault. Il se trouvait en permission et devait rejoindre son poste dans la journée du 2 avril.

Nous offrons nos condoléances émues à Mme veuve Amadieu, à M. et Mme Lacarrière, mère, oncle et tante de Mme Challe.

Cahus

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Padirac viennent d'être les heureux papa et maman d'un garçon qui a été prénommé Georges.

Egalement nous sommes heureux d'annoncer que les époux Frayssinet viennent d'avoir un garçon qui a été prénommé Henri.

Nos compliments aux parents et nos meilleurs vœux de bonne santé aux bébés.

Laval-de-Cère

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de Mlle Louise Besse avec M. Léon Estival, receveur des P.T.T. à Laval-de-Cère. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Blanc, ancien contrôleur des Contributions directes, décédé à St-Jean-Lespinasse. M. Blanc a exercé pendant plusieurs années ses fonctions à Martel ou il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire affable et dévoué

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Gourdon

Etrangers en défaut. — La gendarmerie de Gourdon a dressé contravention à la nommée Maria Cierzaviak, d'origine polonaise, domiciliée à Sarlat, qui avait quitté sa résidence et était venue dans le Lot sans s'être munie du sauf-conduit obligatoire.

Rhumatisants soulagés

Les rhumatisants qui ont fait rationnellement usage du nouveau médicament Gandol en connaissent les effets admirables. Les remerciements reçus se chiffrent par milliers. Certains maux de reins ont été soulagés en quelques jours, certaines crises de sciatique et de goutte ont été enrayées. Un arthritique nous signale qu'en faisant des cures régulières de Gandol, il est parvenu à éviter toute crise aiguë. Le Gandol est le remède le plus nouveau et le plus énergique par son pouvoir de dépuration spéciale sur l'acide urique dont il empêche la surproduction. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 8 AVRIL (soir)

Journée sans incident important sur le front. Activité des deux aviations dans la matinée.

L'action des Alliés dans les eaux norvégiennes

Une violente explosion a été entendue entre Lillesund et Christiansund. On a appris peu après qu'un navire non identifié avait été perdu à la suite d'une rencontre de mine ou de torpillage. L'équipage a été sauvé dans les chaloupes et remorqué vers la côte par un bateau de pêche. Une heure après une nouvelle explosion a été entendue, sur laquelle on ne possède aucun détail.

En une heure le mouillage des mines était effectué par la flotte alliée

On croit savoir que la décision prise par les gouvernements alliés de miner les eaux territoriales norvégiennes a reçu, dès lundi, à l'aube, un commencement d'exécution. C'est une opération qu'ont menée à bien les flottes britannique et française.

Un pétrolier allemand de 5.800 tonnes coulé au large d'Oslo

Un grand pétrolier allemand, qu'on croit être le « Poseidon » (5.800 tonnes), a été coulé au large des îles Rauer, à l'embouchure du fjord d'Oslo, selon des agents des douanes qui ont assisté à l'incident. Tout l'équipage a été sauvé par un torpilleur norvégien et par un bateau-pilote qui l'a amené à Stavern.

Un démenti de M. de Monzie au sujet des restrictions de charbon

M. A. de Monzie communique :

Le 3 avril, l'arrêté institutif de la carte de charbon a été publié au « Journal Officiel ».

Je rappelle que la carte n'a pas pour objet de réduire les distributions au public, mais de les ordonner avec justice. Il ne peut être question de déterminer un taux de restriction.

Le montant des coupons attachés à la carte de charbon sera déterminé en fonction des disponibilités.

Ma tâche est de faire en sorte que celles-ci soient les plus élevées possible. Compte tenu de la priorité des besoins de l'armement.

Un transport militaire allemand torpillé

On mande d'Oslo à l'Agence Reuter : Le transport militaire allemand « Rio-de-Janeiro », ayant trois cents (300) hommes à bord, a été torpillé près de Christiansund (Norvège). On compte cent cinquante (150) morts.

PETITES ANNONCES

A VENDRE : Cond. Int. C., 6 C.V. Renault N.N., parfait état de marche ; **charreton** avec roues montées sur pneus. S'adres. : 19, rue Portail-Alban.

ON DEMANDE, pour alimentation, **jeune homme,** 15 ans, présenté par parents. « Les Coopérateurs », 55, Bd Gambetta, Cahors.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 53

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Il ne peut oublier une chose, si petite soit-elle, qui s'est passée en votre présence ajouta-t-elle. Depuis, nous sommes devenus bons camarades, presque des amis, toute différence gardée.

Angèle ne disait rien, elle attendait le cœur battant ce que cette singulière enfant allait lui dire.

— Ne pensez pas, dit vivement Sarah, que j'ai été chargée par lui d'une mission auprès de vous ou de quoi que ce soit le concernant, mais franchement je ne pouvais pas supporter que vous soyez aussi injuste envers lui, et que vous lui ayez fait cet affront.

— Quelle injustice ? Quel affront ? demanda Angèle, franchement ahurie, fixant des yeux interrogateurs sur sa visiteuse.

— Avant que je m'explique davantage, que pensez-vous qu'il a fait ces derniers jours ? demanda fièrement Sarah.

Et comme Angèle continuait de l'interroger du regard.

— Je peux à peine vous le dire, c'est si triste !

— Mais enfin quoi ? s'impatienta Angèle. Qu'a-t-il fait et en quoi en suis-je responsable ?

Il a pris des leçons d'un petit gredin, qui se prétendait grand seigneur anglais, pour apprendre, de lui, les bonnes manières, afin d'être plus digne de vous ! Lui, Nick Hillard ! conclut Sarah indignée, le plus noble gentleman qui ait jamais existé, prendre des leçons de ce misérable Dook. Et cela parce que vous lui avez dit :

— Oh ! coupa Angèle, rouge de confusion, je ne lui ai jamais rien dit... absolument rien qui ait pu lui faire supposer que je ne le considérais pas comme un parfait gentleman !

— C'est ce que je lui ai dit, assura Sarah triomphante. Je lui ai dit qu'aussi grande dame que vous soyez, vous saviez certainement apprécier la valeur d'un homme comme lui !

Je ne connais pas de prince, ni de duc, Mrs May, mais je sens bien qu'aucun d'eux ne peut être plus noble que lui !

— Beaucoup le sont moins !... fit Angèle, qui pensait à son indigne mari.

— Cependant, d'après lui, vous ne lui trouvez aucune qualité et vous l'avez repoussé en lui disant qu'il était trop commun pour vous.

Angèle se leva toute pâle maintenant.

C'était comme si cette petite femme en serge bleue l'avait frappée au visage.

— Ce n'est pas vrai ! dit-elle, il ne peut pas vous avoir dit cela !

— Ce qu'il m'a dit revient au même, le vrai mot, le mot cruel que vous lui avez dit est « impossible », vous l'avez qualifié d'impossible !

— Se peut-il qu'il ait donné une telle signification à mes paroles ? fit Angèle atterrée, et parlant pour elle-même plutôt que pour sa visiteuse.

— Oui, c'est exactement ce qu'il pense.

— Vous en êtes sûre ?

— Absolument sûre... Et c'est pourquoi j'ai fait tout ce long voyage, car je ne pouvais pas m'empêcher de penser qu'un malentendu vous séparait... Et il vous aime tant, Mrs May !...

A la stupéfaction de Sarah, Angèle était retombée sur son canapé et sanglotait de tout son cœur.

La petite institutrice ne savait plus que faire. Elle était venue, avait dépensé ses forces et son argent pour la cause de celui qu'elle aimait sans espoir et, voyant le résultat de sa démarche elle se demandait si Nick lui-même ne serait pas fâché de son intervention.

— Pardonnez-moi, dit-elle humblement, je ne pensais pas vous faire tant de peine, je vois que j'ai eu tort.. mais je pensais que si vous l'aimiez seulement un peu, tout pourrait peut-être s'arranger...

— Mais je l'aime ! Je l'aime à en mourir ! Vous le voyez bien...

— Alors, pourquoi l'avez-vous renvoyé en lui brisant le cœur ?

Angèle prit les mains de la petite institutrice dans les siennes.

— Je l'ai renvoyé parce que je suis mariée... Et c'est pour cette raison que je lui ai dit que notre mariage était « impossible ».

— Alors vous n'êtes pas veuve ?

— Non... Mais c'est seulement aux yeux du monde que je suis mariée, j'ai renvoyé mon mari le matin même de mes noces après avoir découvert qu'il était un misérable... Alors je suis venue en Amérique sous un faux nom.

— Mrs May n'est pas... votre nom ?

— Non, je vous dirai le vrai, si vous voulez ?

— Non pas à moi, mais dites-le lui, à lui. Il aura tout de même un allègement en sachant que vous ne le méprisez pas.

— Mais pourquoi ne lui avoir pas dit la vérité ?

— J'allais le lui dire, mais nous avons été interrompus.

— Je n'aurai jamais cru qu'il interprèterait ainsi mes paroles. Je pensais seulement le détourner définitivement de moi pour qu'il souffre moins. C'est pourquoi je ne lui ai jamais écrit depuis... Je pensais que c'était mieux de me faire oublier... et même de lui laisser croire que je suis légère et ingrate...

(*A suivre*).